**INFO Mai 2020**

CSE Infos

Suite à la décision de confinement du 17 mars 2020, la direction du CEA Grenoble a décidé de faire un point d’information hebdomadaire aux élus du CSE. Nous avons veillé à ce que vos conditions de travail à distance ou en présentiel, sur la base du volontariat, se passent du mieux possible sans oublier, bien sûr, les salarié.es en autorisation d’absence ou garde d’enfants.

La direction a présenté un planning pour la réalisation de respirateurs, le projet « MakAir », pour aider les malades du COVID-19, dès le 30 mars dans nos salles blanches du 41. Il y a eu plus de volontaires que de places, des choix forcément générateurs de frustration. Le 7 Avril, les élus CGT du CSE ont été consultés et se sont prononcés favorablement pour ce projet.

Le 21 avril 2020, alors que le redémarrage des équipements de la plateforme 200mm du LETI avait commencé, pour « soutien économique à l’industrie française », la direction n’a consulté les élus du CSE sur le projet de redémarrage des salles blanches que le 28 avril 2020. La CGT, étant attachée à la sécurité des salarié.es, a voté défavorablement estimant que votre santé passait avant l’économie et que les masques, gants et blouses étaient d’avantage utiles à nos soignant.es.

Sur le plan de reprise de l’activité au CEA Grenoble, les élus CSE CGT, consultés le 15 mai 2020, se sont abstenus. Bien qu’ayant obtenu l’engagement d’une détente du calendrier ou de l’arrêt de ce projet en cas d’impossibilité du respect des mesures sanitaires, notre choix a été de laisser la direction assumer ses responsabilités. Nous n’avons pas voté défavorablement car nous reconnaissons que la direction du CEA Grenoble, les services sécurité et médicaux ont tenu compte de nos remarques et ont fait du mieux possible.

Congés imposés et Solidarité

Le CEA a décidé de vous imposer 4 JRTT et 5 CP du 13 au 24 avril sous couvert de solidarité nationale. Bien sûr nous avons obtenu en contrepartie le maintien des éléments variables de salaire, le report d’un an du solde des congés 2019, de la souplesse dans la pose de jours…, et une liste d’exceptions. En ôtant arbitrairement les jours sur les espaces sigma des salarié.es et en laissant la régularisation aux centres, DRHRS a rajouté du travail aux salarié.es des services administratifs qui n’en avaient pas besoin. Forcément, les mises à jour nombreuses vont prendre du temps. Si vous avez des questions ou que vous estimez votre cas traité de façon non conforme aux termes de l’accord, contactez-nous : cgt.grenoble@cea.fr

La reprise du 11 mai aura lieu le 25 mai : à cause des syndicats ?

Beaucoup de salarié.es CEA mais aussi du CNRS ou de l’UGA nous remontent que la reprise a été repoussée au 25 mai à cause des syndicats ! Quel pouvoir ! Ne soyez pas dupes, notre rôle n’est que consultatif, le direction, seule, a le pouvoir de décision.

Deux raisons à ce report :

* Il y a une obligation légale de consultation des CSE des centres CEA et du comité national pour la reprise en présentiel. Cette consultation comporte des délais légaux d’information préalable des élus et les deux semaines de congés imposés d’avril n’ont pas permis au CEA de tout anticiper pour une reprise effective le 11 mai.
* Notre administrateur Général a voulu être très prudent sur un retour des salarié.es en présentiel. Le maintien du télétravail, autant que faire se peut, et une reprise progressive permettant de prendre toutes les mesures sanitaires pour la santé des salarié.es, ont motivé sa décision pour le choix de la date de reprise.

Salaires

Le mercredi 13 mai, la direction a ouvert les Négociations Annuelles Obligatoires. Elles ont tourné court : la direction estime avoir fait un gros effort pour le maintien de tous les éléments de salaires depuis le 17 mars et ne propose pour 2020 qu’une RMPP à 1,9%... Donc, exit les 60 points pour toutes et tous, l’indexation de la valeur du point sur l’inflation et les carrières des annexes 2 repoussées à une date future non déterminée. Pourtant, après 18 mois de revendications, 1600 pétitions sur Grenoble, toutes les AG de salarié.es et les réunions avec la direction, toutes les parties sont conscientes que l’attractivité du CEA, les bas salaires restent des priorités mais c’est un nouveau fiasco. Un PV de désaccord est déjà acté. Une négo intéressement est programmée la semaine 22. La prime PEPA (prime exceptionnelle de pouvoir d’achat dite prime Macron), liée à l’intéressement, reste envisageable.

Souffrance et Télétravail

Force est de constater que le télétravail fait ressortir les disparités sociales. Logements exigus, famille nombreuse ou mono parentale, célibat, absence de matériel adapté…, il y a bien des situations qui rendent ce télétravail, non choisi sur une longue durée, facteur de risques psycho-sociaux. L’objectif fixé à votre hiérarchie directe est plutôt de contrôler votre productivité que de s’enquérir de votre bonne santé mentale et de veiller à vos bonnes conditions de télétravail. Vos représentants CGT sont là pour vous aider et vous accompagner dans cette situation qui risque malheureusement de se prolonger. Contactez-nous : cgt.grenoble@cea.fr